



Dispositif OASIS Handicap

Orientation Accompagnement Secteur Intervention Sociale

Rapport d'activité
- Juin 2020 -

Rédacteurs :

- **Gaëlle LOUIS, Responsable du dispositif OASIS**
- **Marc LEVIVIER, Formateur du dispositif OASIS**
- **Blandine JONOT, Assistante du dispositif OASIS**

SOMMAIRE

Contexte	3
I – La Préformation OASIS handicap	4
A – Les différents Partenaires	4
B – Candidater à la préformation.....	5
C – L’admission et l’inscription à la préformation.....	5
D – Le déroulé pédagogique.....	6
E – Les modalités de l’Alternance	9
II – Année 2019 – 2020.....	10
A – La composition du groupe.....	10
B – L’Alternance du groupe.....	11
C – Projet de formation	12
D – Bilan du groupe	12
III – Année 2020 – 2021 en préparation	13

Contexte

Ce dispositif d'accompagnement vers la formation et l'emploi dans le secteur social et médico-social pour les personnes en situation de handicap a été mis en place au niveau national en 2013.

L'École Supérieure Européenne en Intervention Sociale (ESEIS) de Strasbourg forte d'une première expérience positive de la mise en place de ce dispositif n'a pour autant que rassemblé des alsaciens.

La région Grand-Est rassemble de nombreux départements sur une zone géographique conséquente, c'est pourquoi un déploiement a été engagé avec l'équipe de l'IRTS Champagne-Ardenne en créant une antenne sur Reims.

Ce nouveau projet s'inscrit dans le développement de notre politique handicap dont la mise en œuvre dépasse le dispositif OASIS Handicap mais interroge l'accessibilité de notre institut dans l'accueil et l'accompagnement des étudiants/stagiaires en situation de handicap, tout comme les actions à mettre en place favorisant leur orientation professionnelle.

Le dispositif OASIS Handicap piloté par ESEIS, propose un accompagnement personnalisé, une orientation vers les formations de l'intervention sociale et médico-sociale puis une sécurisation des parcours à destination des personnes en situation de handicap, tout handicap confondu.

C'est aussi, un accompagnement professionnel avec un référent permettant d'affiner et d'affirmer son projet de formation en prenant en compte les souhaits émis. La période de stage donne également l'occasion de se confronter à la réalité de son projet professionnel et par-delà de le confirmer ou l'infirmier.

La préformation se décline en 4 phases :

- ✓ Phase 1 : l'accueil des stagiaires
- ✓ Phase 2 : le positionnement au sein de la promotion et dans le champ des métiers du social
- ✓ Phase 3 : l'exploration approfondie du métier et de la formation, stage
- ✓ Phase 4 : l'accompagnement dans la formation et l'emploi

En somme, le dispositif OASIS Handicap prévoit une remise à niveau, un accompagnement et des actions de positionnement par une approche métier pour mener vers une formation qualifiante et une insertion professionnelle.

Gaëlle LOUIS,
Responsable du dispositif OASIS Handicap antenne de Reims.

A – Les différents Partenaires

Nous avons plusieurs partenaires sur notre territoire Champagne-Ardenne, ils sont nos principaux prescripteurs :

MDPH - Les Maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) furent créées par la loi n° 2005-102 du 11 février 2005. Dans chaque département, les MDPH accueillent, informent, accompagnent et conseillent les personnes en situation de handicap et leurs proches, leur attribuent des droits. Plus généralement, elles sensibilisent l'ensemble des citoyens au handicap. Aujourd'hui, sont principalement impliquées les MDPH des Ardennes et de la Marne

CAP EMPLOI - Le service s'adresse aux personnes reconnues handicapées en situation de handicap (demandeurs d'emploi, salariés, agents publics, travailleurs indépendants) ayant besoin d'un accompagnement spécialisé et renforcé compte tenu de leur handicap.

Les conseillers du réseau Cap emploi sont présents dans chaque département. Suivant les sujets, les conseillers peuvent faire appel à des prestataires (centre de bilan, organisme de formation...). Ils apportent aides et conseils personnalisés à toutes les étapes du parcours professionnel : définition d'un projet professionnel, mobilisation des aides financières, formation, recherche d'emploi, proposition d'offres d'emploi, intégration, suivi dans l'entreprise et maintien dans l'emploi.

Le Cap emploi est un service de proximité, entièrement individualisé. Chaque personne en situation de handicap est accompagnée par un référent unique tout au long de son parcours. Il suffit de prendre contact avec le Cap emploi dans du département¹.

Cap emploi, c'est notre prescripteur principal, à plus de 65%.

POLE EMPLOI SERVICE HANDICAP - Pôle emploi accompagne les demandeurs d'emploi reconnus travailleurs handicapés dans leur insertion professionnelle. L'entretien avec le conseiller Pôle emploi permet de définir le besoin d'accompagnement (ateliers, informations sur les dispositifs spécifiques, rédaction de CV, préparation à l'embauche, formation, ...)².

LES ETABLISSEMENTS SOCIAUX ET MEDICAUX SOCIAUX qui permettent d'assurer la totalité du parcours en accueillant nos stagiaires pour une périodes de 6 semaines de découverte du terrain.

¹<https://travail-emploi.gouv.fr/ministere/service-public-de-l-emploi/article/cap-emploi>

²<http://www.pole-emploi.org/accueil/actualites/acteuremploi/laces-et-le-retour-a-lemploi-des-personnes-handicapees-une-priorite-de-pole-emploi.html?type=article>

B – Candidater à la préformation

Une réunion d'information collective a eu lieu au mois d'octobre 2019 afin de présenter les objectifs de la préformation, de rencontrer l'équipe pédagogique et d'échanger sur la pédagogie qui sera mise en œuvre durant la préformation. Cette réunion a rassemblé 11 personnes intéressées par le dispositif.

Aucun prérequis de qualification ou d'ancienneté n'est exigé à l'accès à la préformation. Le candidat est cependant en mesure de présenter son projet de formation et doit être en capacité émotionnelle et psychique d'intégrer les métiers du travail social.

La préformation est destinée aux personnes en situation de handicap et demandeurs d'emploi, le candidat doit pouvoir justifier sa situation en fournissant une attestation d'obligation d'emploi en cours de validité.

Pour candidater, une fiche est disponible et téléchargeable sur le site de l'IRTS CA, à envoyer compléter, signer et accompagner des pièces jointes demandées.

C – L'admission et l'inscription à la préformation

Des entretiens de positionnement ont été organisés à l'IRTS CA entre le 5 et le 14 novembre 2019. Ils se sont déroulés en 2 parties :

-Un questionnaire évaluant les motivations à exercer dans le secteur social et médico-social et à entrer dans la préformation.

-Une présentation orale du parcours et des motivations

15 candidats ont été reçus en entretien.

L'orientation des candidats est vaste :

CAP emploi Ardenne : 3

CAP emploi Marne : 6

CAP emploi Haute-Marne : 1

Pôle emploi Marne : 1

La validation de l'entrée dans le dispositif est transmise par courrier.

Le statut de demandeur d'emploi est maintenu tout au long du dispositif ainsi que les indemnités chômage durant toute la période de préformation. En revanche, aucune rémunération ne sera perçue au titre du stage. Il est possible de bénéficier d'aide à la formation (aide au transport, logement, garde d'enfants ...)

D – Le déroulé pédagogique

Ce dispositif se déroule pendant 12 semaines obligatoires dont 6 en établissement ou service médico-social ou social. Il est donc prévu à parts égales : 210 heures en centre de formation et 210 heures en établissement ou service.

Le déroulé pédagogique déployé sur le territoire Grand Est se décline ainsi :

Présentation des 4 modules :

Module 1 : Positionnement et évaluation des acquis (49 heures)

Module 2 : Les métiers éducatifs, sociaux, médico-sociaux (70 heures)

Module 3 : Accompagnement professionnel et recherche d'un contrat d'apprentissage (56 heures)

Module 4 : Techniques de recherche d'emploi et Accompagnement à l'insertion professionnelle (35 heures)

MODULE 1 : Positionnement et évaluation des acquis :

Les objectifs du Module 1 :

- permettre de faire un point approfondi sur les acquis professionnels des personnes, leurs motivations et d'évaluer la faisabilité concrète du projet de formation et d'emploi
- permettre aux personnes en situation de handicap d'être accompagnées dans leur démarche de réflexion et la mise en œuvre de leur projet professionnel par un contrat d'apprentissage
- Accompagner de manière individualisée le projet professionnel
- Appréhender les données fondamentales du droit du travail et des contrats d'apprentissage

Contenus pédagogiques définis

- Accueil et entretien individuel en vue d'analyser la demande :
- identification de l'objet de la demande (réorientation, évolution, formation)
- repérage de l'itinéraire personnel et professionnel
- définition du parcours et point sur les contrats d'apprentissage

Construction du parcours:

- analyse du parcours professionnel
- étude des intérêts professionnels :
- élaboration de pistes professionnelles et informations sur le droit des contrats d'apprentissage
- analyse des aptitudes et potentialités
- étude de la faisabilité du ou des projets

Un volume de 49 heures est alloué à ce module.

MODULE 2 : Les métiers éducatifs, sociaux et médico sociaux :

Les objectifs du Module 2 :

- appréhender la relation d'aide au travers de la présentation des différentes professions
- définir l'accompagnement éducatif et social et les difficultés rencontrées
- identifier des formes d'accompagnement, individuel et collectif, à adopter en fonction des besoins de la personne
- connaître les ressorts de la communication verbale, non verbale
- se situer par rapport aux écrits professionnels

Contenus pédagogiques définis/ Connaissance des publics :

- Le handicap : définition
 - Les organismes décideurs et financeurs
 - Accompagnement des personnes handicapées (Maintien à domicile, la domiciliation en établissement adapté), Le handicap mental : Enfant et adolescent et Adultes, la maladie mentale, le polyhandicap, le handicap sensoriel (Surdité et cécité), le handicap moteur, les troubles du comportement et de la conduite
- Les problèmes sociaux : définition
 - Les organismes décideurs et financeurs
 - Les mineurs, La délinquance, Les majeurs (Logement réinsertion professionnelle et sociale), les soins
- Les personnes âgées
 - Les organismes décideurs et financeurs (CNSA)
 - Aide à domicile, Hospitalisation à domicile, Etablissement d'hébergement
- La petite enfance
 - Les crèches, Les jardins d'enfants, les haltes-garderies parentales, les multi-accueils

Connaissance des institutions sociales et médico-sociales :

- comprendre la réalité institutionnelle et professionnelle,
- découvrir et distinguer les métiers existant au sein de l'institution
- connaître le cadre institutionnel et ses documents de référence
- appréhender le public accueilli par l'institution et leurs problématiques
- renforcer la connaissance du métier envisagé par chaque stagiaire

Connaissance des professions sociales :

- Rencontre de professionnels et connaissance des métiers (TISF, Accompagnant éducatif et social, CESF, ES, ASS, ME, MA, ETS, EJE, AF, MF, CAFERUIS, CAFDES, DEIS, BAPAAAT, BPJEPS, DEJEPS, DESJEPSS). **Ces rencontres peuvent avoir lieu au cœur des établissements.**
- Rencontre avec les responsables de formation pour identifier les attentes des formations qualifiantes

Un volume de 70 heures est alloué à ce module.

MODULE 3 : Organiser la recherche de son contrat en alternance :

Les objectifs du Module 3 :

Ce module explique aux stagiaires comment réaliser un bilan personnel, connaissances, compétences, qualités, etc. Elaborer un projet professionnel viable, connaître les besoins du marché de l'emploi et les outils pour s'adresser efficacement aux établissements. Il apporte des outils et une méthode.

Contenus pédagogiques définis

- Pour commencer cette méthode active, le stagiaire découvre des outils pour établir progressivement un bilan de ses connaissances, compétences et de ses qualités personnelles.
- Le stagiaire apprend à utiliser les différents moyens à sa disposition (candidature spontanée, réponse à annonce, réseau relationnel) pour que sa candidature intéresse l'employeur au point de déboucher sur un entretien conduisant à une embauche en contrat en alternance.

Un volume de 56 heures est alloué à ce module.

MODULE 4 : Technique de recherche d'emploi et accompagnement à l'insertion professionnelle :

Les objectifs du Module 4 :

- Favoriser la finalisation du projet professionnel par un contrat d'apprentissage
- Accompagner de manière individualisée le projet professionnel
- Appréhender les données fondamentales du droit du travail

Contenus pédagogiques définis

- Techniques de recherche d'emploi
- Entraînement à l'entretien : entretien de motivation, entretien d'embauche
- Approche sociologique du travail
- Droit du travail

La proposition des centres de formation UNAFORIS

Afin d'accompagner au mieux les stagiaires pour signer un contrat d'apprentissage, une ingénierie de formation spécifique sera développée.

Aux travers de modules thématiques de technique de recherche d'emploi, les stagiaires seront préparés pour répondre aux attentes des employeurs dans les processus de recrutement.

Ces modules collectifs permettent aux personnes de bénéficier de la dynamique d'un groupe et entraînent souvent un phénomène d'entraide et de partage de réseau.

Un volume de 35 heures est alloué à ce module.

E – Les modalités de l'Alternance

Pour entrer dans une dynamique de recherche de stage, la première étape pour le stagiaire est l'élaboration de son curriculum vitae en mettant en évidence les compétences identifiées et la rédaction de sa lettre de motivation.

La seconde étape consiste à présenter le protocole de recherche de stage et les modalités à suivre pour une demande de stage et ensuite les techniques de prise de rendez-vous et d'entretien à partir de jeux de rôle notamment.

La troisième étape consiste à identifier et à repérer les institutions à solliciter pour planifier ses recherches et rencontres avec les institutions et futurs tuteurs de stage. Pour faciliter les contacts avec les terrains de stage, le formateur propose et étudie avec les stagiaires une liste des terrains de stage (adhérents OETH) susceptibles d'accueillir un stagiaire ou en attente d'un contrat en alternance.

Après avoir trouvé son lieu de stage, le stagiaire doit rédiger son projet de stage. Une méthodologie est approfondie en groupe, le plan est à réaliser en binôme et la rédaction se fait individuellement. Ce projet de stage est remis au tuteur de stage par le stagiaire.

Une journée méthodologique sur la visite de stage et sur le rapport de stage, a lieu avant le départ en stage pour permettre au stagiaire d'identifier clairement les objectifs du stage et les éléments à recueillir sur le terrain. C'est le stagiaire qui aura à animer la visite de stage en lien avec le tuteur.

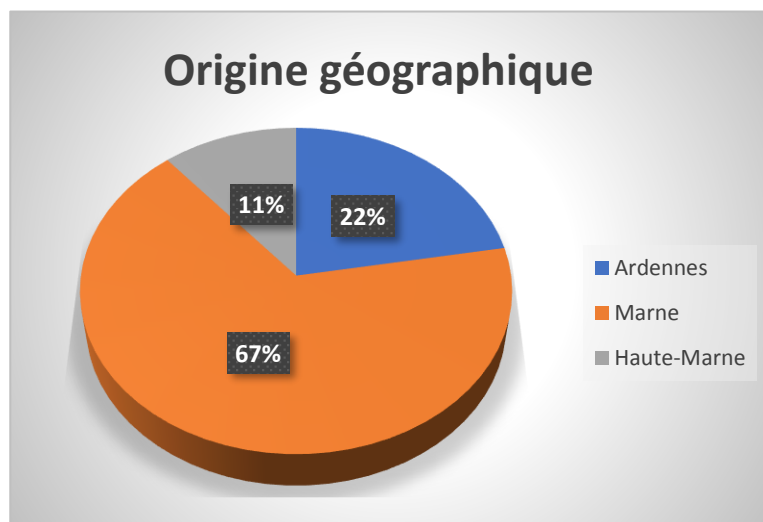
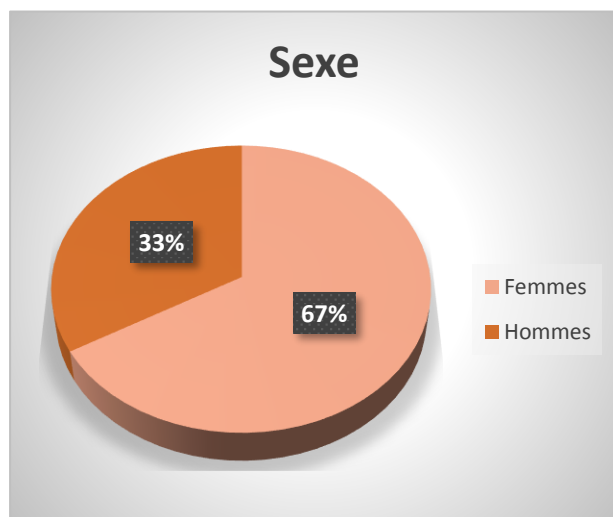
L'exploitation de ce stage doit permettre au stagiaire de s'approprier les outils et les méthodes permettant d'aboutir à une expression pleine et entière de son expérience et passer de l'observation à une réflexion approfondie des situations.

II – Année 2019 – 2020

A – La composition du groupe

Sur 15 dossiers reçus, 12 entretiens de positionnement ont été réalisés. 11 personnes ont été admises et 9 personnes ont finalement concrétisé le projet. Les raisons pour lesquelles les 2 personnes n'ont pas donné suite sont : manque de financement pour un et un abandon.

Sexe	Âges	Prescripteur	Niveau d'étude	Formation visée	Lieu de résidence
F	35	CAP Emploi 08 CHARLEVILLE-MEZIERES	BAC	ME / ETS	CHARLEVILLE-MEZIERES
H	28	CAP Emploi 08 CHARLEVILLE-MEZIERES	BAC	ES	ASFELD
H	38	Pôle emploi REIMS	BTS	ES / ETS	BETHENY
F	42	CAP EMPLOI 51 REIMS	Licence droit	DEMF ME	REIMS
F	34	Pole emploi PERNAY	Licence Com	ASS	EPERNAY
F	52	Pôle emploi REIMS	BTS	ASS	REIMS
H	50	CAP Emploi 51 La neuville REIMS	BTS	ASS	THILLOIS
F	44	CAP Emploi 51 La neuville REIMS	BAC	ME	REIMS
F	44	CAP EMPLOI SAINT DIZIER	BEP	EJE	SAINT-DIZIER



B – L'Alternance du groupe

Chaque stagiaire a eu l'opportunité de découvrir des établissements ou services du secteur social et médico-social en fonction de son projet pour une des deux périodes de 3 semaines chacune prévues. Compte tenu des événements liés au COVID et de la période de confinement, la seconde période de stage n'a pu être effectuée. Cependant, grâce à cette découverte du terrain, 3 des stagiaires ont modifié leur projet de formation initial en affinant leur connaissance des missions des différents travailleurs sociaux.

Formation visée	Lieu de stage première période	Lieu de stage deuxième période
AES /TMA	ESAT Les ateliers de la forêt	Foyer Pouillon
ME	Résidence Aurore- foyer de vie la Baraudelle	Foyer Baraudelle
ME	SAMI	circonscription
ASS	Circonscription	CCAS Ay
ASS	Centre Addiction Medico Psychologique de Reims	UDAF
ETS	ESAT Bogny	ESAT
ME	IME Bois l'abbesse	IME Bois l'abbesse
ASS	Foyer d'hébergement Jamais seule	CHU Reims
ETS	Foyer d'accueil médicalisé Jean Thibierge	ESAT Murigny

C – Projet de formation

Au terme des semaines de regroupement et malgré la période de confinement, les 9 stagiaires ont déposé au moins un dossier admission.

Ce dispositif a permis au stagiaire de conforter leur choix initial voire de l'affiner. En effet, en décembre, certaines formations en travail social étaient méconnues des stagiaires, à la fois d'un point de vue de leur finalité (quel métier), mais aussi d'un point de vue pédagogique et organisationnel (durée de la formation, durée des stages...).

Formation visée	Nombre d'inscrits	Admis	Admis mais liste d'attente	Non admis
ASS	5	4		1
ETS	2	1	1	
ES	1		1	
ME en cours	2			

Nous restons dans l'attente des résultats des admissions pour la formation moniteur éducateur. Ce qui fait pour le moment 87% de réussite.

D – Bilan du groupe

Pour la première année de mise en place, il y eu beaucoup d'incertitude au démarrage.

Les apprenants orientés sur le dispositif pensaient qu'il s'agissait d'une formation de 12 semaines.

Il a fallu rapidement les projeter dans une autre temporalité quant à la durée de leur projet de formation.

Les premières semaines de regroupement sont apparues très fatigante pour le groupe malgré un démarrage progressif des journées de regroupement. Cela est due à la réappropriation d'un nouveau rythme mais aussi à cause des grèves SNCF qui ont fortement impacté la logistique des mois de décembre et janvier, notamment pour les personnes venant des Ardennes, de Haute-Marne et d'Épernay. Nous avons remarqué que cette fatigue a été beaucoup moins présente après la première période de stage.

Les contenus pédagogiques ont donné un avant-goût des formations visées et ont permis de réactiver des processus d'apprentissage, de curiosité intellectuelle et d'échanges.

La participation à OASIS Handicap a permis à la majorité des stagiaires de sortir de leur isolement lié en partie à leur problématique de handicap qui a cassé leur parcours professionnel. OASIS est perçu comme une réelle opportunité de reconversion professionnelle, de redynamisation sociale et professionnelle.

Les stages de découvertes ont permis un enrichissement personnel et une confirmation de leur engagement dans la formation de travailleur social.

Au-delà des résultats plus que satisfaisants aux épreuves d'admission, OASIS handicap s'est révélé être une aventure humaine, riche de partage, de solidarité et de bienveillance.

Nous tenons à souligner que le déploiement du dispositif OASIS-handicap à l'IRTS de Champagne-Ardenne a bénéficié du soutien et de la participation directe d'une grande partie des équipes de l'IRTS (formateurs, assistantes, services techniques et généraux) ce qui a permis aux stagiaires de rencontrer, en 6 semaines, presque la moitié d'entre nous.

Deux de nos partenaires ont aussi apporté leur contribution (interventions de Cap Emploi et de la CPAM).

III – Année 2020 – 2021 en préparation

Pour l'année à venir, nous souhaitons maintenir le contact avec les prescripteurs voire y associer des nouveaux afin d'augmenter notre nombre de participants et élargir le territoire concerné.

Nous souhaitons aussi fidéliser les établissements d'accueil pour les périodes d'immersion en les rencontrant et en les impliquant dans le dispositif OASIS pour anticiper l'organisation de la période d'observation.

Institut Régional du Travail Social

Champagne-Ardenne

8 rue Joliot Curie

51100 REIMS

Assistante pédagogique – Blandine JONOT

Tel : 03 26 06 93 09

Télécopie : 03 26 06 29 64

Email : blandine.jonot@irtsca.fr

Web : <http://www.irtsca.fr>

Conception et réalisation : IRTS Champagne-Ardenne

Impression : IRTS Champagne-Ardenne – Juin 2020